

BULLETIN D'INSCRIPTION

SAISON 2019-2020



COORDONNEES

Nom : Prénom : Date naissance :
 Adresse :
 Email : Portable :

INSCRIPTION

Activité Jour/heure* : Montant trimestre :
 Activité Jour/heure* : Montant trimestre

PAIEMENT

La synthèse des paiements de ma famille est sur le bulletin de :

Je règle l'année complète en ***:

- 1 chèque (adhésion + 3 trimestres)
- 3 chèques (le 1^{er} inclus adhésion) encaissés 10 oct / 10 janv / 10 avril
- chèques vacances pas de remboursement ni monnaie rendue
- espèces

Nom inscrit sur les chèques (si différent) :

Synthèse des paiements de ma famille :

Prénom adh.	Adhésion *	Activités au trimestre
1 ^{er} adhérent :	8 ou 17 €	<input type="text"/>
2 nd adhérent :	8 ou 17 €	<input type="text"/>
3 ^{ème} adhérent :	8 ou 17 €	<input type="text"/>
Total :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

* Adhésion annuelle 8€ pour Cépétois / 17 € Extérieurs

SIGNATURE

Cocher les cases pour accepter les conditions :

- J'ai pris connaissance du règlement joint et accepte les conditions
- Je soussigné (Nom – Prénom) père, mère ou tuteur de l'enfant adhérent, autorise mon enfant à participer aux activités sportives ou culturelles
- J'autorise les responsables à faire pratiquer sur mon enfant tout soin médical qui apparaîtrait utile.
- Je donne mon autorisation de faire des photos ou des films de mon enfant
- Je fournis un certificat médical et le règlement annuel

Date :

Signature :

BABY & Maternelle

Tarif par trimestre

Gym Eveil 3 - 5 ans (45min)	Mercredi 16h30-17h15	48 € (ou 43 €)*
Eveil danse à partir de 4 ans (45 min)*	Lundi 17h-17h45	48 € (ou 43 €)*

PETITS-GRANDS (CP-CE-CM)

New Style Primaire (1h) *	Lundi 17h45-18h45	48€ (ou 43 €)*
Accro Gym et Initiation GRS 6-9 ans (1h)	Mercredi 15h-16h	48€ (ou 43 €)*
Zumba Enfant 6 -12 ans (1h)	vendredi 18h-19h	48€ (ou 43 €)

PRE-ADOS Collège

New Style (1h) *	Lundi 18h45-19h45	48€ (ou 43 €)*
Zumba enfant jusqu'à 12 ans (1h)	Vendredi 18h-19h	48 €(ou 43 €)*

ADOS Lycée

New Style (1h) *	Lundi 19h45 - 20h45	48€ (ou 43 €)*
------------------	---------------------	----------------

Adultes

New Style (1h) *	Lundi 20h45 -21h45	48 € (ou 43 €)
Fit Dance (1h)	Lundi 18h30-19h30	50 € (ou 45 €)*
Fitness (1h)	Lundi 19h45 -20h45	48 € (ou 43 €)*
Zumba (1h)	Vendredi 19h - 20h	50 € (ou 45 €)*
Body Relax (1h)	Vendredi 20h - 21h	48 €(ou 43 €)*

Une participation de 10 € sera demandée à l'inscription en vu du gala de fin d'année

*** **CEPET LOISIRS ne procédera à aucun remboursement**

Cépét loisirs propose d'autres activités : Natation (à partir de 4 1/2 à 12 ans) et des cours d'aquagym (ados à partir de 14 ans et adultes) du lundi au vendredi (aqua tonic le lundi et mercredi 21h). Stage de natation enfants à partir de 6 ans et adultes pendant les vacances scolaires.

Début des cours : semaine du 16 septembre 2019

* les horaires pourront être modifiés selon le nombre de participants.

(*) : **tarif remisé d'environ 10% à partir de la deuxième activité Adhérent ou Famille (parent/enfant) sur les ou l'activité les moins chères, hors adhésion.**
 Cépét Loisirs – Mairie de Cépét – 31620 CEPET

Contact : cepet.loisirs@gmail.com Info : www.cepet.fr



CEPET LOISIRS est une association Loi 1901.

Cette association est gérée et animée par des membres bénévoles. Le règlement intérieur décrit le fonctionnement interne lors des activités et doit être appliqué par tous ses membres.

Les inscriptions sont annuelles et faites dans la limite des places disponibles.

Les Cours : L'horaire indiqué pour les cours est l'horaire dans la salle ou dans l'eau : la ponctualité est demandée.

Les heures et jours indiqués pourront être modifiés ou annulés.

Il n'y a pas de séances pendant les vacances scolaires ou jours fériés.

Le règlement des cotisations :

Le règlement des cotisations est annuel : les règlements au trimestre ne sont pas acceptés.

Chaque adhérent dispose de deux cours d'essai.

Le règlement ne sera encaissé qu'à l'issue des cours.

Par la suite, CEPET LOISIRS ne procédera à aucun remboursement

En cas de problème médical et en présence d'un certificat médical stipulant l'interdiction de la pratique de l'activité concernée, CEPET LOISIRS propose un avoir correspondant au trimestre d'arrêt non entamé, pour la personne ou la famille, utilisable sur l'ensemble des activités sur l'année en cours.

Certificat médical : un certificat médical d'aptitude à l'activité choisie est impératif. Il doit être fourni au plus tard à l'issue des cours d'essai. A défaut, l'adhérent peut se voir refuser l'accès aux cours.

Tout non-respect de l'une de ces règles ou en cas de non respect vis-à-vis des professeurs ou d'autres membres de l'association pourra entraîner l'exclusion d'un ou de tous les cours. Le professeur est en droit de refuser un participant qui ne respecte pas l'une de ces règles.

CEPET LOISIRS décline toute responsabilité quant aux vols ou dégradations qui pourront avoir lieu dans les lieux utilisés. Nous vous invitons à ne pas laisser d'objet de valeur dans les vestiaires.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR PISCINE

Vous allez bénéficier du partenariat signé entre l'association CEPET LOISIRS et l'association gérant le Centre des Marronniers en accédant à la piscine privée du centre.

Pour le respect des résidents des Marronniers, comme pour le bon déroulement de nos activités dans le cadre de ce partenariat, nous vous demandons de respecter scrupuleusement le règlement suivant :

Les cours de natation : Les cours des enfants sont répartis sur la semaine par âge et par niveau, selon l'évaluation du Maître nageur. Il vous sera proposé un ou plusieurs créneaux horaires dans la semaine en fonction de l'évaluation de l'enfant.

L'hygiène : Le passage aux toilettes, douche et savon est obligatoire pour tout adhérent avant de participer aux activités.

Tous les adhérents doivent porter un bonnet de bain.

Pour les garçons, le port du caleçon de bain est interdit.

Pour le bain des bébés, les parents devront utiliser tous les moyens pour ne pas salir l'eau.

L'entretien : Retrait et dépôt des chaussures dès l'entrée dans le bâtiment, dans la première salle.

Passage du balai éponge (mis à disposition dans les vestiaires) à la fin de chaque séance. Chaque adulte ou parent accompagnant pourra l'effectuer à tour de rôle.

La température de l'eau : Le Centre des Marronniers assure une température de l'eau entre 27 et 29°.

Le parking : Il est impératif de se garer à l'extérieur du Centre des Marronniers, aux places de parking réservées à cet effet (trottoirs interdits).

Pour le bon déroulement des séances et pour des conditions d'assurance, aucune personne n'est acceptée sur les plages et au bord des douches en dehors des adhérents participant à la séance.

L'accueil se fait au niveau des douches. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents dans les locaux hors salle de piscine.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ACTIVITES AU SOL

Vous allez bénéficier de salles de la Maison des Associations mises à votre disposition par la Mairie de Cépet.

Pour le respect, comme pour le bon déroulement de nos activités, nous vous demandons de respecter le règlement suivant :

Les cours de danse : il sera organisé durant l'année plusieurs manifestations ou démonstrations : Pour que ces manifestations soient un plaisir pour tous, il est demandé aux danseurs assiduité et engagement. Une participation financière au Gala de fin d'année pourra vous être demandée le jour de l'inscription.

Le respect des locaux :

- Retrait et dépôt des chaussures dans les vestiaires ;
- le port obligatoire de chaussures dédiées à l'intérieur à semelle blanche
- Garder les lieux propres après utilisation
- pas d'animaux, d'objet dangereux, d'alcool,
- interdiction de fumer.

L'accès aux salles est exclusivement réservé aux adhérents danseurs. Les parents n'ont pas accès aux salles.

**Début des cours: semaine du
16 septembre 2019**

Signature: